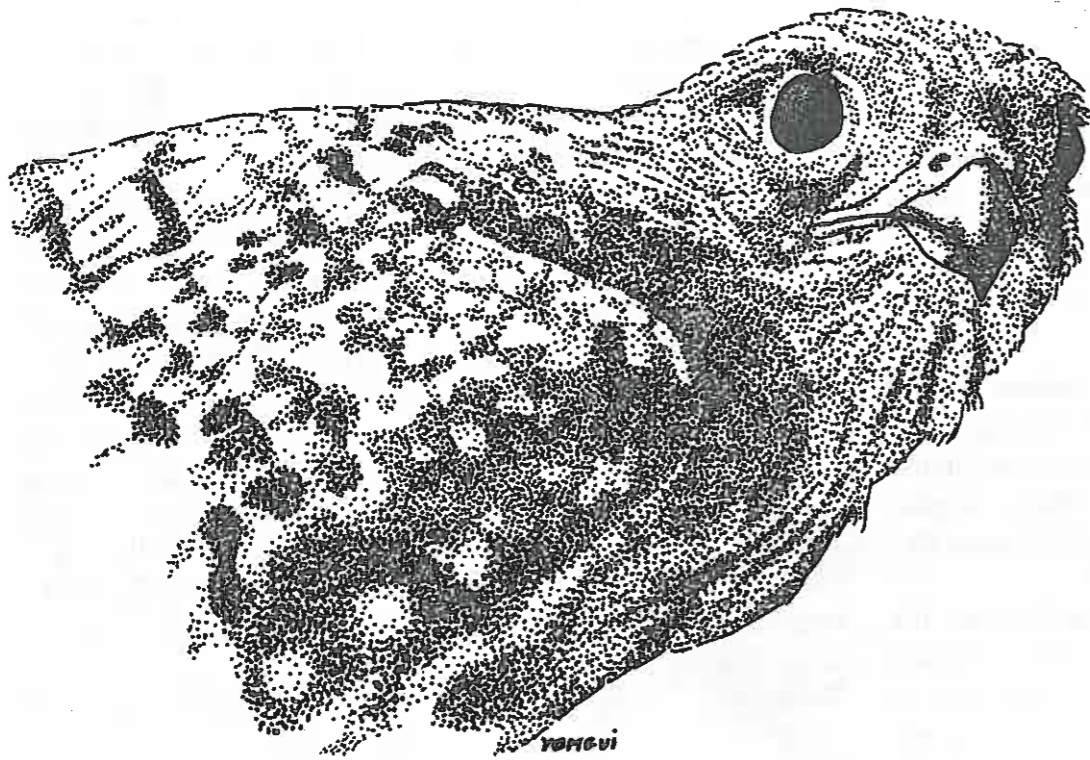


Essai sur l'évolution des espèces d'oiseaux dans le département de la Loire

DE 1765 A 1989 ET REMARQUES D'APRES LES OUVRAGES D'ALLEON-DULAC (1765), FAVARCQ (1897), ET FRAISSE (1902).

Tome 2
ULMER A.



I) REMARQUES GENERALES.

La première partie de ce deuxième tome est consacrée aux Anseriformes qui peuvent être rencontrés dans notre département, hiver comme été, qui y nichent, y hivernent ou qui le traversent simplement lors de leurs migrations. Ces espèces d'oiseaux sont chassables, dans notre département, sauf les Cygnes, les Bernaches, les Tadornes, les Harles et le Fuligule nyroca.

Cela pose un véritable problème de protection car jusqu'à l'initiative, en 1985, prise par Raymond FAURE et la FRAPNA Loire pour protéger une zone humide, en bordure de la Loire, aucun étang, sur les 250 environ que compte la plaine du Forez, n'était en réserve, malgré les nombreuses déclarations de certains toujours plus prompts à parler qu'à agir. Cet endroit, L'ECOPOLE DU FOREZ, est devenu un lieu d'accueil pour

la faune et la flore et d'éducation du public.

La deuxième partie de cet article est consacrée aux Falconiformes (oiseaux de proies diurnes), tous protégés intégralement et favorisés de nombreux ornithologues.

Elle fait le point sur leur statut et de son évolution depuis les dernières publications les concernant. Sont aussi abordés les dangers qui les menacent.

ESPECES.

II-A) ANSERIFORMES

ANATIDES :

CYGNES :

Les auteurs anciens (18 et 19^e siècle) ne citent que le Cygne sauvage. Pour *Alleon-Dulac*, on trouve quelques oiseaux de cette espèce (les sauvages étant moins gras que les domestiques). *Favarcq* le cite de passage et *Fraisse* comme oiseau hivernant.

Actuellement trois espèces différentes peuvent être vues (principalement dans la plaine du Forez).

- Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) ou Cygne muet : Il existe actuellement un couple nicheur, qui peut être vu en toute saison à l'Etang La Vallon. Quelques oiseaux introduits (entre autres à Andrézieux-Bouthéon, sur deux individus, un est mort d'ingestion de plombs de pêche) séjournent par ci par là. Le nombre maximum d'oiseaux vus ensemble est de 7 sur l'Ecopole du Forez.

- Cygne de Bewick (*Cygnus bewickii*) : Il est observé assez régulièrement actuellement de novembre à avril en passage avec quelques tentatives d'hivernage (du 12/01 au 14/04/85 : deux, puis un individu séjournent sur la Loire de Feurs à Magneux). La plus importante troupe est toujours de 54 individus le 17/04/1981.

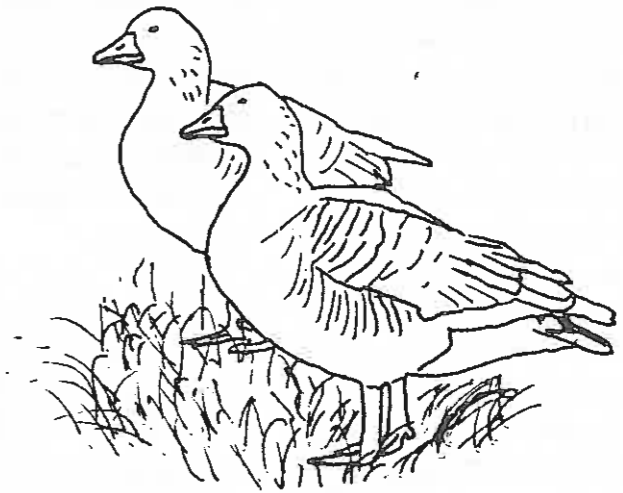
- Cygne chanteur ou Cygne sauvage (*Cygnus cygnus*) : Cette espèce peut être confondue avec la précédente, mais il reste un visiteur hivernal très rare chez nous.

- Cygne noir (C) : C'est une espèce d'ornement, originaire d'Australie. Un individu a été vu sur un des étangs d'un de nos adhérents du 20 au 22 septembre 1992. Son origine non-sauvage est indiscutable.

- Oie à bec court (*Anser brachyrhynchus*) : 1 citation par Renée SKRZYPCZAK puis Gérald TERROT début juin 1987 à l'étang Lavallon.

- Oie rieuse (*Anser albifrons*) : Elle est extrêmement rare en passage

- Oie cendrée (*Anser anser*) : De passage lors des migrations, elle peut être vue régulièrement dans la Plaine



OIES et BERNACHES :

Les oies grises sont observées chaque année en plaine du Forez, parfois aussi en migration (ainsi ce vol observé en novembre 1990 par B.Daurat au col de Baracuchet). Il faut remarquer que souvent les vols d'oies signalés dans la presse locale se révèlent être en réalité des vols de Grues cendrée (*Grus grus*). Aucune de ces espèces ne niche à l'état sauvage dans notre département.

- Oie des moissons (*Anser fabalis*) : C'est une migratrice peu fréquente.

du Forez, parfois dans le Roannais ou sur les sites de migration comme Baracuchet. Le manque de réserves et d'endroits tranquilles empêchent son hivernage. A titre de comparaison, signalons que le Nord-Est des Pays-Bas voit chaque année, l'hivernage de plusieurs dizaines de milliers d'oies, suite à la mise en réserve efficace de quelques centaines d'hectares propices. Un oiseau bague en Allemagne a été tué dans la Loire 6 ans plus tard (P.Cordonnier in "Le Bièvre tome 3 n°2,1981").

- Bernache cravant (*Branta bernicla*) : il existe actuellement trois citations : hiver 1955-56, 28 mars 65, plus une le 5 février 1992 à Boisset les Montrond (G.TERROT, R.MOUNIER, J.ROYER).

TADORNES :

Les deux espèces de Tadornes (espèces protégées) ne sont pas nicheuses dans notre département.

- Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : régulière en hiver (de mi-octobre à mi-avril), date la plus tardive le 23-05-83 (G.GIFFON in le Bièvre tome 7). On peut noter le séjour d'un oiseau de cette espèce sur le bassin de Janon dans la ville de St-Etienne le 16 octobre 1992 (A.ULMER). Un oiseau tué dans notre département en décembre 1961 avait été bagué en juillet de la même année au Danemark.

- Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) : Toujours une seule citation, un oiseau tué le 1^{er} novembre 1967 (Lebreton et Faure 1968). L'origine sauvage des oiseaux de cette espèce n'est pas établie.

CANARDS DE SURFACE :

- Canard siffleur (*Anas penelope*) : Cet oiseau est un nicheur nordique, il peut être observé en automne et en fin d'hiver lors de ses migrations. Présent aussi parfois en hivernage.

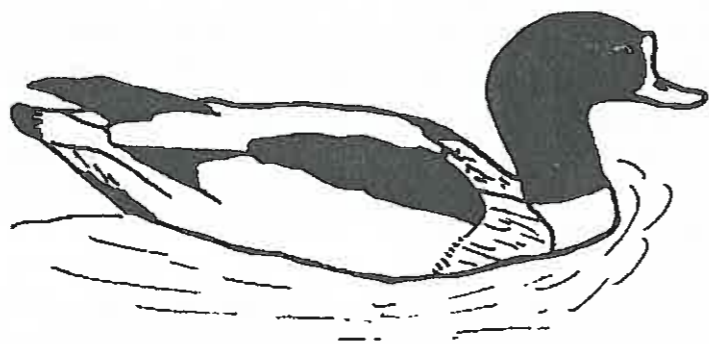
- Canard chipeau (*Anas strepera*) : Cet oiseau, assez rare au niveau national, est, chez nous, un nicheur assez régulier. C'est une espèce caractéristique de la Plaine du Forez, mais aussi de La Dombes et de la Lorraine. 70% de la population nationale se reproduit sur ces trois régions d'étangs. La mise en réserve de gravières sur la zone protégée en bord du fleuve Loire (Ecopôle), a permis de montrer que cette espèce pouvait même se reproduire et prospérer sur des milieux biologiquement peu propices de prime abord, pourvu que sa tranquillité soit assurée. Le Canard chipeau est un hivernant peu commun, mais régulier.

- Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Son nom s'oppose à celui de sa cousine la Sarcelle d'été. La Sarcelle d'hiver, comme son nom l'indique, est chez nous un hivernant commun. Nicheuse plus au nord, elle ne se reproduit pas, à une ou deux exceptions près, chez nous. Les premières

parades nuptiales peuvent être observées à partir du 15 décembre sur des oiseaux en hivernage.

- Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : C'est un nicheur et hivernant fréquent. Il est toutefois difficile de faire la différence entre les oiseaux sauvages génétiquement purs et ceux plus ou moins abâtardis issus des lâchers d'oiseaux d'élevage introduits dans un but cynégétique. Ces oiseaux ont parfois une origine douteuse qui peut être vérifiée par leur plumage aberrant. Certains biologistes d'organismes officiels n'avouent-ils pas, en privé, que 80% de la population nationale de Canard colvert est polluée génétiquement par des souches d'oiseaux domestiqués? Notre département n'échappe malheureusement pas à cette règle.

- Canard pilet (*Anas acuta*) : Cet oiseau est un nicheur nordique, il est observé surtout au passage de printemps et parfois en hivernage.



- Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : Ce petit anatidé voit ses populations locales partir pour passer l'hiver en Afrique. Elle est visible chez nous à partir de début mars, jusqu'en octobre. Ses effectifs sont de plus en plus réduits suite à des modifications de milieux sur les lieux d'hivernage et aux effets pervers d'une pression cynégétique excessive en début d'hiver. Un oiseau, bagué poussin dans la Loire le 17 juin 1961, a été repris 3 ans plus tard au Lac Baikal à environ 7000 km de chez nous.

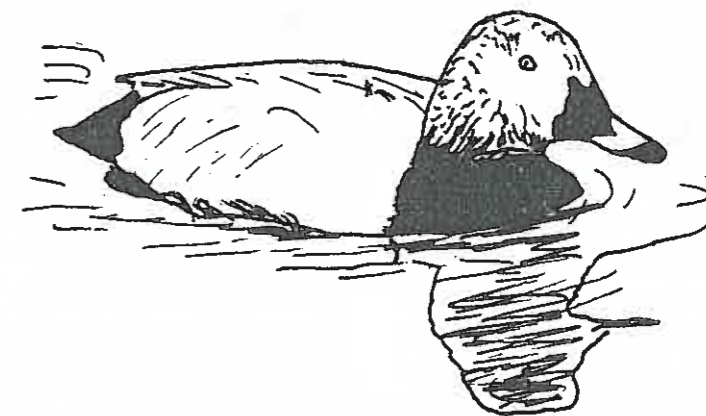
- Canard souchet (*Anas clypeata*) : C'est un nicheur régulier mais à faibles effectifs. Il niche souvent sur les mêmes étangs que l'espèce précédente. Il est visible en migration jusqu'à fin octobre, mi-novembre. Il n'hiverné que rarement. Il nous revient à partir de début février (6 oiseaux la première semaine de février 1992 sur l'Ecopôle). On peut noter un chiffre record de 31 le 5/04/84 à St Pierre de Boeuf (G.FLACHER).

CANARDS PLONGEURS :

- Nette rousse (*Netta rufina*) : Oiseau emblème du CORA-Loire, il niche dans notre département (40 à 60 couples suivant les années), il n'hiverné pas chez nous et revient à partir de février. Ses effectifs chutent depuis quelques années, contraignant les organismes de protection

de la faune à envisager au niveau international une protection spéciale de l'espèce.

- Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : cette espèce est arrivée dans notre département, il y a environ un quart de siècle, venue d'Europe centrale. Il a vu ses effectifs augmenter en nombre au point d'égaliser ceux du Canard colvert. Depuis 1990 les comptages B.I.R.O.E montrent une réduction de 50% des oiseaux en hivernage au niveau national et international. Cette baisse est visible au niveau départemental en période d'hivernage et aussi de nidification.



Cette baisse d'effectifs est en partie à imputer à une pression de chasse excessive en été, s'effectuant sur de jeunes oiseaux inexpérimentés ou sur des adultes encore en période de mue et donc en état de dépendance. Les prélèvements cynégétiques du printemps ne sont sûrement pas sans effets négatifs sur le succès de la reproduction de l'espèce. La modification du milieu biologique sur lequel évolue ce canard est certaine. Cet

anatidé trouve son alimentation au niveau de la végétation aquatique submergée des pièces d'eau (Potamot, myriophille...). Les zones humides sur lesquelles se reproduit et hiverne le milouin se trouvent situées dans des régions agricoles de grandes cultures (Dombes, Sologne, Brenne, Camargue, Forez...) où l'usage d'engrais azotés et d'herbicides est conséquent. Ces polluants se retrouvent dans les étangs et déséquilibrent la flore (consommation d'oxygène par les algues en suspension dans l'élément liquide, opacité de la masse d'eau empêchant la photosynthèse des végétaux vivant sur le fond de l'étang). Les

possibilités alimentaires se réduisant, il est logique de penser que cela a un impact certain sur la reproduction et la survie des oiseaux lors de l'hivernage.

- Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) : Peu fréquent, il est présent lors d'hivers rigoureux sur les fleuves Rhône (St Pierre de Boeuf) et Loire le maximum est de 4 individus le 17/03/85 à Feurs.

- Fuligule morillon (Aythya fuligula) : La première preuve de nidification de cette espèce a été apportée dans la plaine du Forez par Ph. LEBRETON en juillet 1977 à Valeilles. Il est présent en hivernage et en nidification, mais avec de faibles effectifs. Ce canard, venu comme le milouin d'Europe centrale, voit ses effectifs chuter de façon importante, comme sur ce dernier, la pollution a une influence néfaste sur les invertébrés aquatiques dont il se nourrit.

- Fuligule milouinan (Aythya marila) : Canard plongeur, essentiellement marin, il est fréquent en hivernage en mer du Nord. Lors de vagues de froid, il descend chez nous et peut alors être observé sur la Loire, aussi bien dans le Roannais que dans la Plaine, il est parfois aussi présent à Saint Pierre de Boeuf sur le fleuve Rhône. C'est de toute façon, un oiseau rare.

- Eider à duvet (Somateria mollissima) : C'est un hivernant rare. Un oiseau bague poussin en Finlande a été repris la même année dans la Loire à 2100 km de son lieu de naissance. 3 ind. tués le 22/11 à Sablons (G.FLACHER).

- Macreuse noire (Melanitta nigra) : Quatre citations (décembre 1971 et 1974, janvier 76 ou 77 à Vidrieu (JM Houlgatte)). 12 à Condamine le 22 mars 1991 (G.ALLEMAND) (Chiffre record dans le département)

- Macreuse brune (Melanitta fusca) Nous possédons actuellement 5 citations (décembre 1964 et 71, novembre 72 (6 individus) et 17/11/85 (4 individus) à St Just-St-Rambert, 1 mâle à St Pierre de Boeuf le 3/4/86 (seule citation de printemps).

- Harelde boréale (Clangula hyemalis) : La première citation, dans le département de la Loire, est de deux individus présents du 12/11/83 au 15/01/84 à Saint Pierre de Boeuf sur le fleuve Rhône (G.FLACHER, J.L.MICHELOT, A.ULMER et J.FRIER). La première donnée dans la Plaine du Forez date du 13 novembre 1985 à Arthun (C.PERRENOU et J.TROUVILLIEZ). Depuis nous avons de nouvelles données, toujours d'un individu, trois citations à Saint Pierre de Boeuf le 23 et 24/11/85 puis le 6/02/86 et le 16/12/87 et une à Savigneux le 22/12/87.

- Garrot à oeil d'or (Bucephala clangula) : Ce petit canard est vu presque toutes les années en hiver, en petit nombre.

- Harle piette (Mergus albellus) : parfois en hiver, lors de vagues de froid.

- Harle huppé (Mergus serrator) : parfois observé en hiver.

- Harle bièvre (Mergus merganser) : parfois observé en hiver, on a noté un maximum de 23 individus le 11/1/79 en Forez (R.FAURE).

- Erismature à tête blanche (Oxyura leucocephala) : Une seule donnée d'une femelle le 7 décembre 1987 à Saint-Pierre de Boeuf sur le fleuve Rhône (Gilles TEYSSIER).

II-B) FALCONIFORMES

Dans les publications d'Alléon-Dulac, en 1765, les rapaces diurnes et nocturnes sont mélangés, en compagnie d'ailleurs des Chauves-souris qui sont pour lui bissexués. Dans son ouvrage, la confusion règne, le même oiseau est aussi appelé buse, bondrée, busard ou lanier. On croirait retrouver le langage de certaines personnes, actuellement, c'est à dire plus de 200 ans après. Ces noms ne différencient pas des genres mais des espèces. Dans cet ouvrage, certains oiseaux de proie possèdent les caractéristiques de plusieurs espèces (ex: le Fau-perdrieu). Le blanche-queue est aussi sans doute une femelle de busard gris (St-Martin ou cendré). Sont aussi cités le Milan, l'Epervier, l'Emerillon (présent toute l'année), le Hoberau ainsi que le Quercerelle dont la description et les moeurs correspondent à notre Faucon crécerelle. Alléon-Dulac cite aussi deux espèces d'aigles dont l'Aigle royale (Aquila regalis) qui habite les monts du Forez.

Pour Favarcq en 1897, douze espèces de rapaces sont visibles dans la Loire, dont deux uniquement en migration (Pygargue et Circaète). Actuellement ce sont 21

espèces de rapaces diurnes qui ont été vues dans notre département. 5 espèces sont rares, voire exceptionnelles (Pygargue, Buse pattue, Aigles royal, criard et botté). Deux espèces ne sont uniquement vues qu'en migration (Balbuzard pêcheur et Faucon kobez). Deux sont vues en migration et hivernage (Faucons émerillon et pèlerin). Cinq sont à la fois nicheuses et migratrices (Bondrée apivore, Milan noir, Circaète, Busard cendré et Faucon hobereau). Seulement sept sont vues en toutes périodes (Milan royal, Busards des roseaux et Saint-Martin, Autour des palombes, Epervier d'Europe, Buse variable et Faucon crécerelle). Il semble évident que les effets de la Loi de 1976 sur la protection de la Nature, qui a donné à tous les rapaces le statut d'espèce protégée, ont été très positifs. Certaines d'entre elles qui étaient soumises à des destructions massives ont pu ou sont en passe de reconstituer leurs effectifs grâce à ces mesures de protection hautement justifiées. Nous devons rester très vigilants face à tous les dangers qui menacent encore bon nombre de nos rapaces (destruction des milieux de nidification et d'hivernage, empoisonnement des proies, dénichage, destruction directe par l'électrocution et le fusil...).

II-B-1) ACCIPITRIDES :

- Bondrée apivore (Pernis apivorus) : Pour ALLEON-DULAC, la Bondrée est dite

sédentaire, "les gens en consomment beaucoup en hiver". L'espèce que nous appelons actuellement ainsi est migratrice, elle nous quitte fin août-début septembre pour ne revenir qu'en mai. C'est une nicheuse fréquente et une migratrice parfois abondante, 1050 individus migrateurs lors de la période d'étude de la migration 1991 au Col de Baracuchet et 2842 en 1992. La date la plus tardive est celle du 28 octobre 1992 au col de Baracuchet (CORA-Loire).

- Milan noir (Milvus migrans) : C'est un nicheur très courant surtout à proximité de l'eau et des décharges. Il part de chez nous en septembre et revient fin mars. Un cas d'hivernage d'un individu est connu à Roche-La-Molière avec les Milans royal. Une citation tardive le 11/12/83 au même endroit.

- Milan royal (Milvus milvus) : Cette espèce a reconstitué ses effectifs de façon spectaculaire suite à l'interdiction de son piégeage et de son empoisonnement, destruction qui était facile en raison de son régime charognard. Cet éboueur de la nature est commun comme nicheur, migrateur et hivernant (Roannais, Plaine du Forez et Gorges de la Loire où une soixantaine d'individus hivernent chaque année).

- Pygargue à queue blanche (Haliaeetus albicilla) : Il est vu de plus en plus régulièrement en hiver en plaine du Forez, principalement au passage postnuptial, un immature aurait été tiré en 1955 à Saint-

Etienne (Gilbert DUC). Quelques données, 21/12/81 au 10/01/82, 4 et 6/01/85, 26/10/86, 18 et 19/01/90, 24/11/91.

- Circaète Jean le Blanc (Circaetus gallicus) : Niche dans les monts du Forez, le Pilat, les Monts du Lyonnais, dans les berges de la Loire et peut-être en plaine, en petite quantité. D'après FRAISSE en 1879 : "il y en eut une quantité considérable". Il est considéré de passage pour Favarcq en 1897. Il était comptabilisé 10 couples en 1973, il y en a à peu près autant actuellement.

- Busard des roseaux (Circus aeruginosus) : Niche régulièrement en plaine du Forez, c'est un hivernant peu courant.

- Busard Saint-Martin (Circus cyaneus) : Exceptionnel pour FRAISSE en 1903, c'est actuellement un nicheur rare dans les monts du Forez, du Lyonnais, le Pilat, les Monts de la Madeleine et la Plaine du Forez. Les techniques d'ensilage précoce des prairies pratiquées dans l'agriculture intensive moderne font courir à cette espèce et à la suivante un danger très important en raison de leur nidification au sol en mai-juin dans ces cultures.

- Busard cendré (Circus pygargus) : Cette espèce qui niche à terre dans les prés et les cultures, fait depuis quelques années l'objet d'une surveillance attentive de notre part. Les nids sont surveillés et lorsque cela l'exige, protégés et parfois déplacés. Cette espèce nous quitte aux

alentours de septembre. On peut remarquer une citation d'un individu le 11/12/83 en plaine du Forez.

- Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Cet oiseau est un nicheur, migrateur et hivernant assez commun dans notre département depuis une dizaine d'années suite à sa protection. Il est encore pourtant loin d'avoir reconstitué complètement ses effectifs. C'est une espèce difficile à observer car il est très farouche et évolue dans des milieux couverts. C'est un rapace aux qualités de chasseur exceptionnelles qui suscite de nombreux envieux et peut être déniché pour la chasse au vol (après autorisation).

- Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : C'est le modèle réduit de l'espèce précédente. C'est un oiseau ornithophage très hardi et que la chasse emmène parfois jusque dans les zones habitées ce qui nous permet depuis une quinzaine d'années de l'observer un peu partout dans notre département. Il est nicheur dans la ville de Saint-Etienne. Il a dans notre département les statuts de nicheur, hivernant et migrateur.

- Buse variable (*Buteo buteo*) : La Buse variable est un nicheur courant. Les populations locales

sont renforcées en hiver par des Buses venant de Nord et Nord-Est de l'Europe, de nombreux individus présentent une coloration plus claire parfois pratiquement blanche, comme cette Buse qui hiverne chaque année depuis environ dix ans au même endroit à Unias. Deux citations d'individus à la queue cannelle sont en notre possession, une dans la plaine du Forez (date inconnue) et une, le premier novembre 1986, au col de Baracuchet (A.ULMER). Ces oiseaux étaient-ils des Buses des steppes (*Buteo buteo vulpinus*), sous-espèce qui a déjà été vue en migration au Col de l'Escrinet (Ardèche)?

- Buse pattue (*Buteo lagopus*) : Il existe trois citations certaines en hiver. Elle est peut-être plus fréquente, mais son identification reste délicate. Certains individus de Buse variable ont des "patterns" assez semblables.



Au printemps 93, une juvénile de cette espèce aurait été vue à l'Écopôle (CORA-Loire).

- Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) : Il était nicheur au début du siècle dernier dans les Monts du Forez et le Pilat, où il a été détruit sans vergogne. Hormis Alleon-Dulac, nous ne possédons qu'une citation le 24/06/67 (LEBRETON et FAURE).

- Aigle criard (*Aquila clanga*) : La première donnée est du 13/02/1965. Il est vu très rarement en hiver et stationne peu de temps en plaine du Forez. Les oiseaux vus sont principalement des jeunes. Un individu a été pris dans un piège à rat musqué pendant l'hiver 1972.

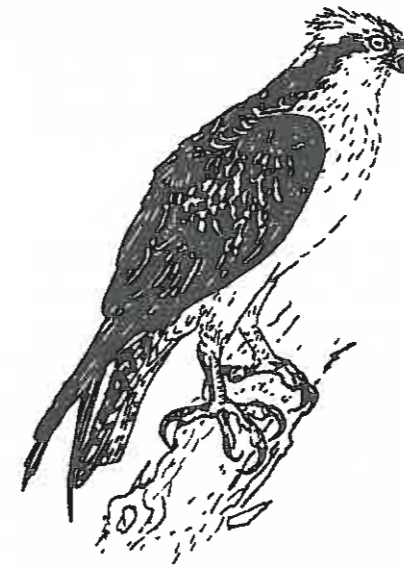
- Aigle sp (*Aquila sp*) : Sous cette dénomination, sont rassemblées les données d'oiseaux identifiés comme aigles, mais dont les

conditions n'ont pu permettre une détermination plus fine. Plusieurs données, pouvant se rapporter à l'espèce précédente ou à l'Aigle pomarin (*Aquila pomarina*) existent en plaine du Forez, une donnée au Col de Baracuchet en novembre 1992 (B.DAURAT).

- Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) : Il existe quelques rares données, en période de migration. Deux données pré-nuptiales, le 16/06/68 à Valleilles (LEBRETON et FAURE) et un adulte paradant au printemps 1973. On peut noter qu'il a été observé au printemps et été 1992 sur l'étang de la Ronze où il réalisait une prédation importante sur la colonie de Mouettes rieuse (J.D.LEBRETON). Les moeurs et l'habitat de ce petit aigle sont assez semblable à ceux de l'Autour des Palombes. Sa découverte dans le milieu naturel vu son comportement et la faiblesse de ses effectifs, est très difficile. Certains districts de la Loire seraient favorables (Monts de la Madeleine, Pilat sud, Gorges de la Loire) et doivent continuer à être prospectés (1 couple a été observé dans les gorges sud de la Loire le 24 avril 1993 (JM Houlgatte).

- Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) : Une donnée dans le massif du Pilat (CORA).

II-B-2) PANDIONIDES :



- Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : Il est visible en migration sur les cols des Monts du Forez et sur le cours de la Loire où il stationne, à ses risques et périls parfois, un individu ayant été électrocuté à Magneux-Haute-Rives. Il existe un seul cas d'un individu en hiver (20 janvier 1980 (D.MARION et J.DEFOUR)) et un séjour estival (en 1983 et juin 1993). 48 oiseaux ont été observés au col de Baracuchet pendant la période de migration 1992 (22 en 1991). La date la plus tardive d'observation en migration pré-nuptiale est le 14/06/85 à Ste Foy-St Sulpice (O.TESSIER).

II-B-3) FALCONIDES :

- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Le "râchat" ou "ratarieux" en patois est un nicheur et un hivernant courant. C'est le rapace le plus fréquent du département, il niche même en ville à Saint-

Etienne (entre 7 et 8 couples minimum, estimation 1991), un cas de nidification sur le balcon d'un immeuble est même connu.

- Faucon kobez (*Falco vespertinus*) : Rare mais régulier en migration, principalement au printemps (alentour du mois de mai), stationne parfois quelques jours.

- Faucon émerillon (*Falco colombarius*) : Hivernant, dans la plaine, et migrateur régulier sur nos cols entre le 20 septembre et le 20 octobre.

- Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : il est nicheur dans la plaine du Forez, les contreforts des monts du Forez et les monts du Lyonnais, les gorges de la Loire, sa population départementale est d'une vingtaine de couples environ. Il nous quitte fin septembre début octobre (date tardive : 19 octobre 1992, A.ULMER, R.FAURE, J.B.C).

- Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Il habitait et se reproduisait autrefois dans le Pilat, les Gorges sud et nord de la Loire et les Monts du Forez. Il n'est plus nicheur dans la Loire depuis 1976. Les hivernants viennent principalement du nord de l'Europe pour hiverner régulièrement dans la Plaine du Forez. Le nombre de citations dans les Monts du Forez, en toutes périodes, est en légère augmentation, cela laisse présager une recolonisation

future du département à partir des populations du Massif Central. Les sites qu'il occupait autrefois sont aujourd'hui occupés par le Grand-duc d'Europe qui est parfois un prédateur du Faucon pèlerin.

III) DONNEES UTILISEES ET BIBLIOGRAPHIE.

- 1°) ALLEON-DULAC (1765) *Ornithologie ou Histoire Naturelle des Oiseaux du Lyonnais, Forez, et Beaujolais.*
- 2°) Guillaume ALLEMAND (1992), *Notes sur la migration d'automne du 3 août au 3 nov. 1991 au col de Baracuchet, monts du Forez*, publication CORA-Loire 1992.
- 2°) Guillaume ALLEMAND (1993), *Notes sur la migration d'automne du 2 août au 1 nov. 1992 au col de Baracuchet, monts du Forez*, publication CORA-Loire 1993.
- 3°) CORA, *Le Bièvre* tous les tomes.
- 4°) CORA Loire- FRAPNA Loire (1986), *Les réserves de chasse sur le domaine public fluvial de 1967 à 1986*, publication interne.
- 5°) CORA-LOIRE, Données des ornithologues jusqu'à fin 1990.
- 6°) CORA-LOIRE (novembre 1973), *Population de rapaces dans la Loire*, publication interne.
- 7°) Pierre CORDONNIER (1981), *Analyse des reprises de bagues d'anatidés dans la région Rhône-Alpes* in *Le Bièvre* tome 7, n° 2, pp 115 à 130.
- 8°) Louis FAVARCQ (1897), *Aperçu de la Flore et de la Faune du département de la Loire*. Dans cet ouvrage, seule une liste des oiseaux contactés dans le département existe, avec parfois la mention "de passage".
- 9°) FIR-UNAO (1984), *Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non-rupestres en France, enquête FIR-UNAO 1979-1982*. Edition FIR, 177 pages.
- 10°) Paul FRAISSE (1902-1903), *Observations sur les oiseaux du département de la Loire* in ORNIS (Bulletin du comité ornithologique international) Tome XII.
- 11°) Jean-Dominique LEBRETON (1968), *Camp ornithologique de la Barbanche, Tarentaize, (15 octobre au 25 octobre 1967)*. (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez)
- 12°) Philippe LEBRETON et Jean-Michel FAURE (1968), *Contribution à la connaissance avifaunistique de la Plaine du Forez* in ETUDES FOREZIENNES.
- 13°) Philippe LEBRETON (1976), *Atlas ornithologique Rhône-Alpes*, CORA éditeur, 353 pages.
- 14°) MIGRANS (1988), *Synthèses inter-sites 1986*, éditeur MIGRANS.
- 15°) Jean NEYRET (1986), *Comptages internationaux des oiseaux d'eau hivernants*, (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°17).
- 16°) Jean NEYRET (1986), *Observation de la migration d'automne*, (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°17).
- 17°) Gérard PIAU (1989), *Séjour d'une Erismature à tête blanche (Oxyura leucocephala) dans la Moyenne Vallée du Rhône*, *Le Bièvre* tome 10, pp 98-99.
- 18°) Jean ROCHE (1982), *Conservation de la nature en Forez*, (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°12)
- 19°) Christian TESSIER (1988), *Les rapaces hivernants dans le département de la Loire*, (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°19).
- 20°) Gérard TERROT et Hervé COQUILLARD (1983), *Evolution de l'avifaune de la Plaine du Forez de 1968 à 1983*, in *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*, publication C.E.F.
- 21°) Gérard TERROT (1981), *Actualisation des connaissances concernant l'avifaune forézienne*, (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°9)
- 22°) Gérard TERROT (1985), *Statuts de certaines espèces remarquables de l'avifaune forézienne*, (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°16).
- 23°) Yves THONNERIEUX (1978), *Inventaire de l'avifaune de la plaine du Forez selon les associations caractéristiques des différents types de sols et de milieux* (Bulletin de la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez n°4).
- 24°) André ULMER (1987), *Notes sur la migration d'automne (du 15 sept au 30 oct 1987) au col de Baracuchet, monts du Forez*, publication CORA-Loire.
- 25°) André ULMER (1992), *Liste systématique des oiseaux vus dans le département de la Loire en 1989 et 1990 ainsi que les faits marquants des années 1987-1988*, (Rémiges n°1, bulletin annuel du CORA-Loire).
- 26°) Dosithée YEATMAN-BERTHELOT (1991), *Atlas des oiseaux de France en hiver*, éditeur Société Ornithologique de France 576 pages.